

# MASTER 2 Droit économie gestion mention sciences du management sectoriel parcours MANAGEMENT DU TOURISME ET DE LA CULTURE

REFERENCE : 43IB553F - 43AB553F - 43PB553F – 43UB553F

Formation continue - Contrat de professionnalisation - Contrat d'apprentissage

## PROGRAMME DE FORMATION

Année universitaire 2017-2018

<p><b>Secrétariat pédagogique</b> Anne-Laure PAWKA-MONNOT Tél. 03 80 39 54 20 cg-iae@u-bourgogne.fr</p> <p><b>Responsable pédagogique</b> Mathilde PULH Maître de conférences en Sciences de Gestion Tel. 03.80.39.54.21 mathilde.pulh@u-bourgogne.fr</p>	<p><b>Assistante de formation</b> Nathalie WULLAERT Tél. 03 80 39 52 54 nathalie.wullaert@u-bourgogne.fr</p> <p><b>Chargée d'ingénierie de formation</b> Morgane JESTIN Tél. 03 80 39 52 86 morgane.jestin@u-bourgogne.fr</p>
<b>UE Ingénierie touristique</b>	<b>50 h</b>
Conception de projet touristique	15 h
Gestion financière et budgétaire des projets touristiques	20 h
Finance publique	15 h
<b>UE Gestion et tourisme</b>	<b>70 h</b>
Politique de produit marketing	5 h
Management expérientiel de l'évènementiel culturel	15 h
Stratégie événementielle	15 h
Travaux pédagogiques encadrés	35 h
<b>UE Communication touristique</b>	<b>70 h</b>
Communication visuelle	20 h
Communication digitale	20 h
Anglais du tourisme	30 h
<b>UE Offres touristiques</b>	<b>75 h</b>
Tourisme et territoire	15 h
Tourisme responsable	15 h
Tourisme d'affaires	15 h
œnotourisme	15 h
E-tourisme	15 h
<b>UE Tourisme et culture</b>	<b>35 h</b>
Marketing des activités culturelles	6 h
Médiation culturelle	14 h
Pôle du tourisme culturel	15 h

<b>UE Professionnalisation</b>	<b>155 h</b>
Conférences	20 h
Jeu de simulation touristiques et séminaires	35 h
Suivi du projet professionnel	40 h
Mémoire de fin d'étude (accompagnement et soutenance)	20 h
Travaux pédagogiques encadrés	65 h
<i>Examens compris dans les horaires de chaque enseignement sanctionné</i>	-
<b>TOTAL HEURES DE FORMATION EN CENTRE</b>	<b>455 h</b>

Plus de détails sur le contenu pédagogique de la formation à l'adresse suivante :

<http://iae.u-bourgogne.fr/>